



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixantième réunion plénière

Paris, 6-8 juin 2012

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

L'avenir des recensements et leur rôle dans les systèmes nationaux de statistique

Après 2011: l'avenir des statistiques sur la population?

Note de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni

Résumé

L'Office for National Statistics examine actuellement différentes options concernant l'avenir de la production de statistiques démographiques et sociodémographiques sur des zones géographiques restreintes en Angleterre et au pays de Galles. Le Programme «Au-delà de 2011» a été élaboré dans le but de stimuler une réflexion nouvelle sur les autres options susceptibles de répondre aux futurs besoins des utilisateurs s'agissant des données de type recensement.

Si des nouveaux moyens de mener des recensements traditionnels basés sur un travail de terrain seront étudiés, le travail portera principalement sur les moyens d'utiliser les sources de données administratives et les autres sources de données existantes. Ces sources de données s'améliorent et s'affinent, et le Programme «Au-delà de 2011» a pour objet d'évaluer si, en les combinant correctement, il serait possible de faire en sorte que ces sources offrent un moyen à la fois efficace et peu coûteux de produire les statistiques requises dans l'avenir. Une bonne compréhension des besoins des utilisateurs, de la qualité, des coûts et de l'acceptabilité par le public de toute nouvelle approche contribuera à l'élaboration de recommandations utiles concernant la façon de procéder, qui seront publiées en 2014.

Les recommandations qui seront formulées par le Programme «Au-delà de 2011» auront des répercussions sur l'ensemble des statistiques sur la population au Royaume-Uni, et peut-être aussi, à plus longue échéance, sur tout le système statistique. Le présent document fait le point sur les progrès réalisés à ce jour et sur les projets d'avenir. Des évolutions du même ordre, en cours en Écosse et en Irlande du Nord, sont également décrites brièvement.

I. Contexte général

1. Le recensement, qui constitue un des fondements du système statistique du Royaume-Uni, procure, du niveau local à l'échelon national, une grande quantité de données cohérentes et comparables concernant des zones géographiques restreintes et pour un ensemble de thèmes. Il offre une source à partir de laquelle les autres statistiques sont construites et un étalon permettant de juger bon nombre d'entre elles.

2. Tout porte à croire que le dernier recensement réalisé en Angleterre et au pays de Galles (en mars 2011) a été un grand succès. L'Office for National Statistics (ONS) est convaincu qu'un taux de réponse de 94 % a été atteint au niveau national, pour un taux moyen, localement, de 80 %, ce qui représente une amélioration par rapport aux résultats de 2001. À Londres, le taux de réponse estimatif dans la plupart des quartiers est supérieur de 5 à 15 points de pourcentage par rapport à 2001, et pour l'ensemble de la capitale, un taux de réponse supérieur à 90 % a été atteint. La possibilité de répondre en ligne a été introduite pour la première fois, et environ 16 % des 23 millions de formulaires de recensement ont été remplis de cette manière.

3. Néanmoins, le recensement devient de plus en plus coûteux et de plus en plus complexe à réaliser au vu des changements en cours dans la société. Une population de plus en plus mobile et des modes de vie de plus en plus complexes compliquent le processus de recensement, et l'idée d'un instantané tous les dix ans est incontestablement moins adaptée. Dans le même temps, les progrès de la technologie et le développement des fichiers informatiques sur les personnes et les services (ci-après dénommés les «sources administratives») semblent rendre possible une nouvelle approche; nous devons rassembler tout ce que nous savons déjà sur la population à partir de ces différents fichiers, de sorte que seules les lacunes devront être comblées.

4. En mai 2010, Sir Michael Scholar, Président de l'Autorité de statistique du Royaume-Uni – organisme qui supervise tout ce qui concerne les statistiques au Royaume-Uni –, a écrit ce qui suit au Ministre du Cabinet Office:

«Notre Autorité s'inquiète de la multiplication des coûts et des difficultés des recensements traditionnels. Nous avons par conséquent déjà enjoint l'ONS de travailler de toute urgence à de nouvelles solutions, dans l'idée que le recensement de 2011 serait le dernier du genre.»

5. Réagissant à ces problèmes et à ces difficultés, l'ONS a élaboré le Programme «Au-delà de 2011» dans le but d'étudier les différentes options permettant de produire les données sur la population requises en Angleterre et au pays de Galles. Des progrès significatifs ont été faits dans la mise en œuvre du Programme, et la liste des options qui seront expérimentées et évaluées a été adoptée.

II. Les options statistiques

6. En résumé, l'ONS envisage huit options, que l'on peut classer en trois grands groupes:

- a) Les options de type recensement:
 - i) Option 1: le recensement traditionnel (chaque individu reçoit un long formulaire);
 - ii) Option 2: un formulaire long est remis à un échantillon de la population, et un formulaire court aux autres individus;

- iii) Option 3: un formulaire de recensement court assorti d'une enquête en continu (suivant le modèle américain);
- iv) Option 4: un recensement glissant (sur une période de cinq à dix ans);
- b) Option de type enquête:
 - i) Option 5: registre d'adresses et enquête;
- c) Options combinant données administratives et enquêtes:
 - i) Option 6: données administratives: agrégats;
 - ii) Option 7: données administratives: niveau des fichiers;
 - iii) Option 8: données administratives: solution intermédiaire.

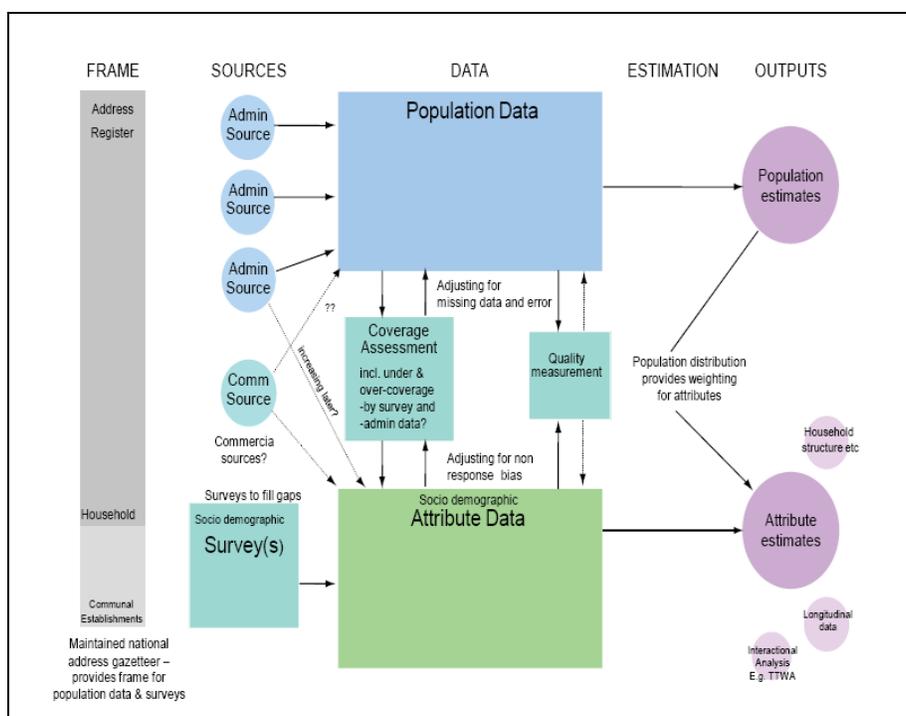
7. L'annexe A renferme une description plus détaillée des différentes options étudiées.

8. Dans la pratique, les options basées sur les recensements et les options basées sur les enquêtes étant déjà bien comprises, les recherches se concentreront essentiellement sur les options basées sur les données administratives. La figure 1 présente un aperçu de la façon dont les sources administratives et les enquêtes pourraient être utilisées en combinaison pour réaliser des estimations concernant la population et les attributs.

9. Il est proposé de mettre en place un cycle semestriel de recherche avec évaluation des options et actualisation des cas d'étude à la fin de chaque cycle. Ce travail consistera à établir des rapports sur six mois de recherche, dans lesquels seront présentés les enseignements tirés des différentes options, les sources de données et les méthodes de modélisation employées. Les cycles de recherche seront au nombre de cinq, et les recommandations finales seront formulées en septembre 2014.

Figure 1

Après 2011 - Sources administratives: aperçu des options possibles



III. Critères d'évaluation des options statistiques

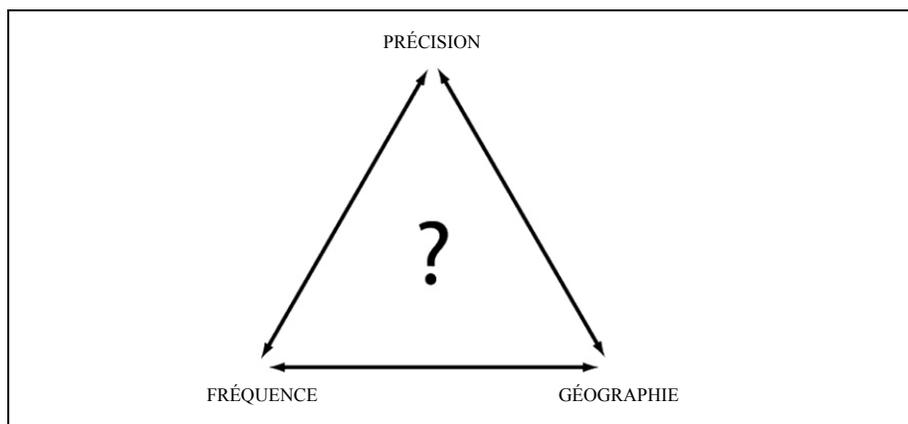
10. Les options seront évaluées de façon répétée sur la base d'un ensemble de critères comprenant:

- a) Adéquation avec les objectifs, c'est-à-dire capacité de répondre aux besoins des utilisateurs, notamment:
 - i) Précision des statistiques produites;
 - ii) Fréquence des statistiques, par exemple, évaluations annuelles, quinquennales ou décennales;
 - iii) Niveau géographique auquel les statistiques peuvent être produites;
 - iv) Cohérence et comparabilité des statistiques entre les différentes zones géographiques;
- b) Coût (coût global et évolution des coûts au fil du temps);
- c) Faisabilité juridique et technique;
- d) Risque;
- e) Charge de travail imposée au public et acceptabilité par ce dernier.

11. L'attribution de notes aux différentes options sur la base de ces critères (laquelle fera l'objet de publications, de débats et d'une concertation préalable) facilitera l'élaboration de recommandations.

IV. Un équilibre crucial: précision, fréquence ou géographie

12. Nos recommandations finales devront établir un équilibre entre les besoins des utilisateurs d'une part, et les critères susmentionnés d'autre part, mais la solution retenue devra inévitablement reposer sur des compromis. Quels que soient le thème et l'approche, une offre plus fréquente de statistiques nous imposera sans doute d'accepter des compromis sur le niveau de détail géographique et sur la qualité, et inversement. L'exigence variera en fonction des thèmes. La production de statistiques quinquennales pour des zones géographiques restreintes sera peut-être suffisante pour certains thèmes, alors que pour d'autres, il sera peut-être préférable de produire des statistiques moins détaillées annuellement.



13. Les différentes options statistiques que nous étudions ont chacune leurs forces et leurs faiblesses, et nous avons engagé de larges consultations pour mieux comprendre quelles sont les priorités des utilisateurs sur ce triple compromis.

V. Coûts

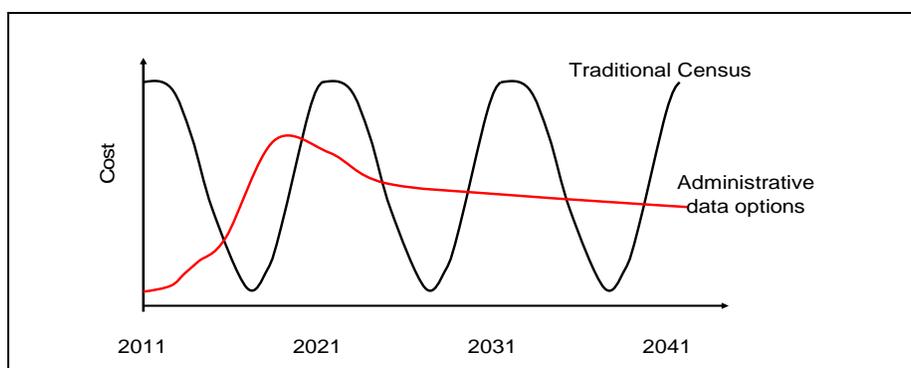
14. Le coût de la phase de recherche du programme est de 25 millions de livres sur quatre ans (de 2011/12 à 2014/15).

15. Le coût de la mise en œuvre de la solution recommandée quelle qu'elle soit n'est pas connu pour l'heure, mais le coût global et l'évolution des coûts ont toutes les chances de varier considérablement d'une solution à l'autre. Un possible lien entre le recensement traditionnel (option 1) et les options basées sur les données administratives (options 6, 7 et 8) est illustré plus bas par la figure 2.

16. Les principales questions qui demeurent concernent la hauteur et la forme du pic des coûts prévisionnels des options basées sur les données administratives et les coûts de fonctionnement. Un des principaux résultats de nos recherches sera de nous permettre de mieux appréhender le coût total et l'évolution des coûts des différentes options.

Figure 2

Évolution potentielle des coûts (réels) des recensements traditionnels et des options basées sur les données administratives



VI. Avantages: avantages statistiques tendanciels à long terme

17. Le recensement¹ constitue une référence pour le système des statistiques démographiques et sociodémographiques du Royaume-Uni, et beaucoup de séries statistiques sont recalibrées tous les dix ans pour prendre en compte les résultats du recensement.

18. Cependant, le recensement comporte un certain nombre d'inconvénients, l'un des principaux étant que les données sont actualisées à une fréquence très faible (tous les dix ans), ce qui signifie que la précision et la pertinence des données s'amenuisent entre deux recensements. De plus, du fait de l'ampleur et de la complexité des opérations de recensement, il existe une période de latence d'environ dix-huit mois avant la publication des résultats détaillés, une situation qui peut être particulièrement problématique dans les régions exposées à des évolutions démographiques rapides ou lorsque l'importance relative

¹ Des recensements séparés sont réalisés en Angleterre et au pays de Galles, en Écosse et en Irlande du Nord, et offrent, ensemble, une image complète de la situation dans tout le Royaume-Uni.

de tel ou tel thème sociodémographique varie à la suite de l'évolution des orientations ou des priorités gouvernementales.

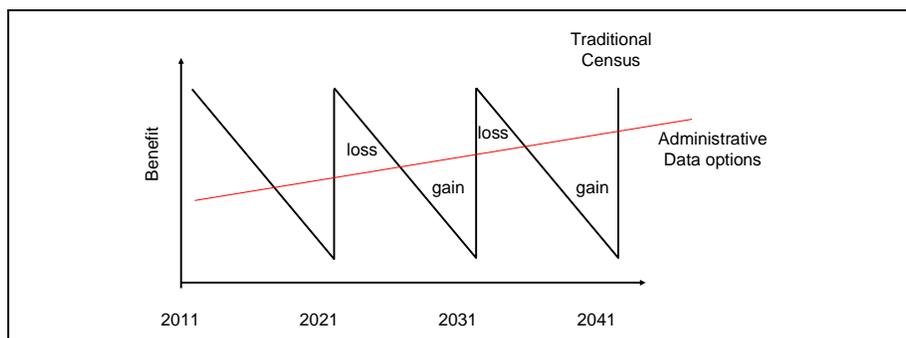
19. Les avantages d'un recensement traditionnel (option 1) s'épuisent sur une période de dix ans. Au moment de leur publication, les statistiques sont très précises, mais au fur et à mesure que la population évolue (par exemple avec les naissances, les décès et les migrations), l'image qu'elles donnent de la population est moins précise et offre par conséquent moins d'avantages.

20. Les autres méthodes, en particulier les méthodes basées sur les données administratives, n'offriront probablement jamais un instantané aussi précis et aussi détaillé à un moment donné, mais elles permettent des actualisations plus fréquentes en évitant l'apparition de l'imprécision au fil de la décennie.

21. Il se peut donc que l'avantage «moyen» obtenu sur dix ans soit comparable à celui d'un recensement traditionnel, comme il ressort de la figure 3. À l'évidence, il ne s'agit que d'une illustration, à l'image de la figure 2; la position précise du curseur n'est pas connue à ce stade. La compréhension du niveau d'avantage offert par chaque option au long du cycle décennal sera une composante essentielle du travail des deux années qui viennent.

Figure 3

Avantages potentiels des options combinant recensement et données administratives



VII. Rôle de la participation des parties prenantes

22. La participation effective et massive des parties prenantes est au cœur du Programme «Au-delà de 2011».

23. Le Programme comporte un réseau vaste et complexe de partenaires répartis dans tous les secteurs de l'administration et de la société dans son ensemble, avec, en particulier, les utilisateurs bien connus des données de recensement. Un certain nombre de partenaires et de groupes de partenaires particulièrement influents ont des points de vue bien marqués et parfois divergents sur la façon dont le Programme devrait mener ses travaux. Ces points de vue doivent être bien compris, équilibrés les uns par rapport aux autres, intégrés dans notre démarche d'évaluation des différentes options.

24. Il est par ailleurs primordial de faire en sorte que les besoins et les priorités des utilisateurs soient pleinement reflétés dans les solutions qui seront élaborées et dans les recommandations finales. Une solution qui ne reposerait pas sur une bonne compréhension des besoins présents et à venir des utilisateurs risque de ne pas parvenir à proposer une stratégie efficace, mais aussi de laisser passer la possibilité de repenser la façon dont les statistiques sont produites.

25. Il est essentiel que les principaux partenaires comprennent que les points de vue à prendre en compte sont multiples et qu'ils soient convaincus que nous faisons le nécessaire pour qu'ils le soient de manière équilibrée.

26. La possibilité de réviser la méthode de production de statistiques sur la population et de statistiques sociales pour des zones géographiques restreintes comporte également des risques liés à la prise en compte des attentes. Certes, le Programme sera totalement ouvert aux idées nouvelles et tourné vers l'extension des statistiques au-delà de ce qui existe aujourd'hui, mais nous devons clairement faire savoir que la mise en œuvre de toute nouvelle méthode prendra du temps et qu'elle comportera nécessairement des limites, au moins au début.

VIII. Stratégie de participation des parties prenantes

27. Notre démarche s'agissant de la participation des parties prenantes et de la consultation des utilisateurs sera guidée par les trois grands principes suivants:

- a) Écouter les points de vue des utilisateurs et des autres partenaires;
- b) Évaluer les répercussions des différentes options sur les différents groupes de partenaires; et
- c) Communiquer avec les partenaires pour informer, éduquer et gérer les attentes.

28. L'importance relative de ces trois principes évoluera en fonction des différentes périodes de cette première phase du Programme (jusqu'à 2014). Dans un premier temps (c'est-à-dire jusqu'au milieu de 2012), un accent particulier sera mis sur l'écoute, afin de parvenir à une compréhension approfondie des exigences et des priorités des utilisateurs. Cette écoute se fera à travers des consultations et par des rencontres individualisées avec les principaux groupes d'utilisateurs et de partenaires. Au cours des stades ultérieurs (c'est-à-dire à partir de la fin de 2012), les efforts viseront essentiellement à examiner les points de vue de ces groupes et du public en général concernant les principales options basées sur les statistiques.

29. Lorsque les recommandations du Programme deviendront plus nettement visibles (c'est-à-dire à partir du milieu de 2013), l'accent sera mis sur l'information et l'éducation des utilisateurs, afin de développer leur compréhension des répercussions des différentes options et de gérer leurs attentes. D'un bout à l'autre du processus, les méthodes et le système de notation utilisés pour sélectionner et affiner les différentes options et les recommandations seront communiqués dans la clarté et la transparence.

IX. Consultations publiques

30. Deux grandes consultations publiques seront organisées. La première, qui a déjà eu lieu d'octobre 2011 à janvier 2012, a permis aux utilisateurs (anciens ou récents) de nous faire part de l'évolution de leurs besoins en matière d'information et de leurs priorités, nous donnant ainsi la possibilité d'affiner le système de notation et de pondération des critères d'évaluation. Cette consultation initiale est actuellement suivie d'une série de discussions plus approfondies et plus ciblées avec les utilisateurs, les fournisseurs de données, les partenaires au sein des administrations décentralisées (pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord) et les autres grands partenaires.

31. Une deuxième consultation publique sera organisée en 2013 dans le but de solliciter les commentaires concernant les principales options et leurs avantages respectifs, dans le but de faciliter l'élaboration des recommandations finales.

32. L'avis du public et le niveau d'acceptabilité des solutions nouvelles par le public occuperont une place prépondérante dans nos critères, et nous réaliserons des enquêtes auprès de groupes cibles pour tester l'avis du public et solliciter les groupes particulièrement concernés par les questions de vie privée et de confidentialité.

X. Méthode employée dans les administrations décentralisées (pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord)

33. Les travaux menés dans le cadre du Programme «Au-delà de 2011», dont il est question plus haut, couvrent l'Angleterre et le pays de Galles, et le Gouvernement du pays de Galles travaille en étroite collaboration avec l'ONS pour étudier les différentes options considérées pour faire en sorte que les intérêts et les exigences spécifiques au pays de Galles soient correctement pris en compte dans la démarche qui sera retenue. Le Gouvernement gallois est par ailleurs engagé dans un programme distinct de liaison de données, dont le but est de faire un meilleur usage des sources administratives, notamment par le biais du Système sécurisé et anonyme de liaison de l'information (projet SAIL) en cours à l'Université de Swansea.

34. En Écosse, les solutions autres que le recensement sont examinées dans le cadre d'un programme de travail beaucoup plus large couvrant l'ensemble de l'appareil administratif, dont le but est d'améliorer l'ensemble du système statistique national. Il est prévu de combiner plusieurs sources de données pour réaliser des prototypes de profils statistiques de la population et de modèles pour des zones géographiques restreintes. La qualité des données sera évaluée sur la base du recensement de 2011. Il est également prévu d'étudier les possibilités d'amélioration d'un modèle basé sur les recensements.

35. Un examen détaillé du recensement de 2011 en Irlande du Nord sera engagé après la publication des premiers résultats du recensement. Cette étude comportera l'examen des options concernant l'avenir des statistiques sociodémographiques en Irlande du Nord. Les propositions auxquelles ce travail pourrait donner lieu feront l'objet d'une concertation.

XI. Calendrier

36. La première consultation et les ateliers sous-jacents, dont le but était de recenser les besoins et les avis des utilisateurs, se sont déroulés de novembre 2011 à janvier 2012. Un rapport consacré aux résultats de cette consultation sera publié au cours du printemps 2012, et les résultats seront utilisés pour affiner les différentes options au cours des mois qui suivront.

37. L'expérimentation des options statistiques et la réalisation de prototypes se poursuivront en 2012 et 2013, une démarche qui sera appuyée par des échanges permanents avec les utilisateurs. Une deuxième consultation publique, prévue actuellement pour l'été 2013, permettra d'obtenir beaucoup de détails concernant les options les plus en vue et leurs avantages relatifs.

38. Le Programme «Au-delà de 2011» soumettra à l'Autorité de la statistique du Royaume-Uni des recommandations chiffrées en 2014.

39. Nous avons la volonté de partager notre expérience au niveau international et de nous inspirer des meilleures pratiques élaborées ailleurs. Pour échanger sur ce sujet ou obtenir des renseignements complémentaires sur tout aspect de ce travail, veuillez prendre contact avec nous à l'adresse: beyond2011@ons.gov.uk.

Annexe A

Options statistiques

1. La présente annexe renferme un résumé général des principales options qui seront examinées dans le cadre du Programme «Au-delà de 2011». Chacune de ces options (avec parfois des variantes) sera expérimentée et évaluée sur la base d'un ensemble de critères convenus à l'avance. Toutes les options, y compris les options de type recensement, seront évaluées sur la base de l'égalité et de la transparence. Toutefois, l'ONS disposant d'une grande connaissance des opérations de recensement et d'enquête, le programme de recherche se concentrera d'abord sur les options basées sur les données administratives. Outre l'étude des options décrites plus loin, nous procéderons à des évaluations complètes de l'intérêt potentiel qu'offrirait, dans le contexte de telle ou telle option, l'utilisation de bases de données publiques essentielles telles que le registre électoral et le registre des patients.

2. Les descriptions qui suivent ont été simplifiées par souci de concision. Il est très possible que la solution retenue fasse appel à des éléments de plusieurs de ces options, comme il se peut que nous recommandions des solutions différentes pour différents types de données.

I. Options de type recensement

A. Option 1: recensement traditionnel

3. Cette option consiste à poursuivre la pratique actuelle, c'est-à-dire à effectuer un recensement complet de la population à un moment donné (par exemple, tout récemment, en mars 2011). Chaque individu remplit un questionnaire de forme longue, et les réponses constituent la base du dénombrement et des détails sur les principales caractéristiques. Jusqu'à présent, un recensement a été réalisé tous les dix ans en Angleterre et au pays de Galles, mais certains pays ont opté pour un cycle de quinze ans. Entre les recensements, les résultats sont complétés par une série d'estimations semestrielles de la population qui, se fondant sur la méthode dite de la cohorte, prennent en compte les naissances, les décès et les migrations nettes. Les enquêtes sur des thèmes spécifiques sont utilisées pour combler les détails et, le cas échéant, actualiser les estimations entre les recensements.

B. Option 2: formulaires longs pour un échantillon, formulaires courts pour le reste de la population

4. Cette option est comparable au recensement actuel en ce que les données sont collectées pour l'ensemble de la population à un moment donné. Une partie de la population serait invitée à remplir un formulaire long traditionnel. Un formulaire court ne collectant que les données démographiques de base et les renseignements familiaux serait adressé au reste de la population. Les estimations seraient réalisées à partir d'une combinaison de ces deux sources. Les estimations concernant la population seraient actualisées à l'aide de la méthode de la cohorte existante et les statistiques sociodémographiques à partir des enquêtes sociales. Cette méthode a été utilisée aux États-Unis jusqu'en 2000. Une méthode comparable a été utilisée uniquement en 1961 en Angleterre et au pays de Galles.

C. Option 3: recensements à partir de formulaires courts et enquêtes continues

5. Suivant cette option, les principaux renseignements démographiques, les données sur les ménages et les renseignements familiaux seraient recueillis pour l'ensemble de la population à un moment donné via un formulaire court, c'est-à-dire d'un questionnaire ne couvrant que les sujets de base. Entre les recensements, les estimations concernant la population seraient réalisées à l'aide de l'actuelle méthode de la cohorte. Les statistiques sociodémographiques seraient collectées dans le cadre d'une enquête continue à grande échelle. Les États-Unis utilisent actuellement une méthode similaire, l'«American Community Survey» remplaçant le recensement par formulaire long.

D. Option 4: recensement par glissement

6. Dans ce cas, un recensement glissant est réalisé en différentes régions. Par exemple, on pourrait sélectionner 10 % du pays chaque année, de façon à ce qu'au bout de dix ans, toute la population ait été comptée. Les estimations concernant la population seraient complétées par l'actuelle méthode de la cohorte, et les statistiques sociodémographiques à partir des enquêtes sociales. Une méthode comparable a été utilisée en France. Une étude sur la faisabilité d'un recensement glissant en Angleterre et au pays de Galles a d'ores et déjà été commandée.

II. Options basées sur les enquêtes

A. Option 5: registres d'adresses et enquêtes

7. Il s'agit d'utiliser les données issues des registres d'adresses en combinaison avec une enquête pour estimer la population et ses caractéristiques. Sous la forme la plus simple, le nombre moyen de personnes vivant à chaque adresse pris en compte aux fins de l'enquête est multiplié par le nombre d'adresses dans une région donnée afin de produire une estimation de la population dans ladite région. Les estimations pourraient être actualisées annuellement, mais il faudrait peut-être davantage de temps pour produire des estimations pour des zones géographiques restreintes. On peut recourir à une stratification minutieuse pour accroître la qualité des estimations, mais cette méthode est largement conditionnée par la qualité et la cohérence des registres d'adresses et par les variations locales de la taille des ménages. Les sources administratives ou une enquête spécifique sur la couverture pourraient être utilisées pour contrôler la qualité ou pour compléter les données d'enquête utilisées pour produire des estimations pour des zones géographiques restreintes.

III. Les options basées sur les données administratives

A. Option 6: données administratives: agrégats

8. Suivant cette option, les données agrégées à partir d'un large éventail de sources administratives seraient utilisées pour produire un dénombrement initial de la population. Cet objectif serait atteint en calculant la moyenne pondérée des diverses sources, stratifiées selon des variables telles que l'âge, le sexe et la géographie. Des informations complémentaires telles que l'enquête de contrôle de la couverture seraient utilisées pour affiner les poids appliqués aux comptes initiaux stratifiés. Ces poids seraient régulièrement

actualisés, afin de produire des estimations annuelles concernant la population. Les données utilisées pour produire les statistiques sociodémographiques seraient collectées dans le cadre d'une ou de plusieurs enquêtes, avec la possibilité, à l'avenir, d'y intégrer des informations provenant de sources administratives publiques et privées.

B. Option 7: données administratives: les fichiers

9. Selon cette option, les fichiers administratifs (y compris les registres d'adresses) seraient reliés ensemble pour produire un dénombrement initial. Une enquête régulière de contrôle de la couverture serait menée dans le but d'évaluer la précision du dénombrement initial, à la fois pour les sous-couvertures et les sur-couvertures. Un processus d'estimation (double système d'estimation ou estimation par ratio) serait utilisé pour calculer les poids devant être appliqués au dénombrement initial. D'autres ajustements statistiques, tels que l'imputation, seraient également peut-être possibles. Les données utilisées pour produire les statistiques sociodémographiques seraient recueillies par des enquêtes, et il serait possible d'y inclure, à l'avenir, les informations provenant de sources administratives.

C. Option 8: données administratives intermédiaires

10. Cette option consisterait à combiner agrégats et fichiers administratifs. L'approche fondée sur les agrégats de données administratives serait utilisée pour réaliser des dénombrements initiaux. Les données issues d'une enquête de contrôle de la couverture, laquelle mesurerait les sur-couvertures comme les sous-couvertures, seraient reliées aux fichiers administratifs et aux registres d'adresses, uniquement dans les zones concernées par le contrôle de couverture. Un processus d'estimation (double système d'estimation ou estimation par ratio) serait utilisé pour calculer les poids devant être appliqués au dénombrement initial. Les données utilisées pour produire les statistiques sociodémographiques seraient recueillies par des enquêtes, et il serait possible d'y inclure, à l'avenir, les informations provenant de sources administratives.

11. Dans la plupart des cas, ces options utiliseront les registres d'adresses soit comme sources de données, soit comme cadre d'enquête. Dans le même temps, il est probable que toutes les options seront étayées par des contrôles de qualité indépendants, tels que des enquêtes sur la qualité ou la couverture.
